



Exécuteur testamentaire et Héritier

Par Romeo911

Bonjour,

Suite au décès de mon père, je suis héritier réservataire avec ma Sœur (50% chacun) , mon père m'a nommé exécuteur testamentaire.

La succession s'est dans l'ensemble très bien passée avec ma Sœur.

Nous devons mettre en vente dans une agence immobilière l'appartement de notre Père mais j'ai un petit désaccord avec ma Sœur sur le choix de l'agence immobilière.

Ma qualité d'exécuteur testamentaire m'autorise t'elle à choisir l'agence immobilière et traiter directement les modalités de la vente ?

Par ESP

Bonjour

Ceci est hors des attributions de l'exécuteur testamentaire, à moins que le testateur l'ait prévu.